



## facilité de circulation en france

Par **momo23**, le **19/03/2012** à **13:14**

bonjour:

Mr Benyeza mourad, résident a annaba algerie , comptable depuis 10 ans , marier ,situation ,professionnelle aisée.d'une mère française vivant en France aux cotés de mes frères français .

Étant natif d'algerie et marier sans enfants je voudrais savoir si je pourrai avoir le droit a un visa long séjour a fin de me permettre de palier au fait de ne pouvoir rencontrer ma famille uniquement quant t-il viennent en algerie.a savoir 01 fois tout les 05 ans.

pour votre information Monsieur; je travail dans une Administration étatique en tant que cadre comptable et je n'est aucunement l'intention de fuir mon pays .

D'autant plus que mon frère doit se faire opérer a cœur ouvert le mois de Mai 2012. de ce fait je voudrai aussi savoir si j'ai le droit de voir ma famille se réunir ne serai-ce périodiquement.

dans l'attente d'une suite satisfaisante ; Daignez croire en l'expression de mon profond respect.